



BESOIN D'UN  
**CAFÉ**

POUR RÉVEILLER  
VOTRE VILLAGE ?



VOUS  
**MÊME...**

# ...MAIS PAS TOUT SEUL !

**F**ace à la disparition des commerces locaux, des services et des lieux de rencontre au sein des communes rurales, les associations inventent des réponses pour y maintenir et renforcer la vie sociale et culturelle. A l'instar de la philosophie qui préside à la création de Foyers Ruraux, les cafés associatifs partent de l'initiative des habitants pour recréer des lieux de vie, ouverts à tous et répondre aux besoins et envies de la population en matière d'animation... mais plus largement en matière de services et de commerces locaux. Le café associatif représente en effet un outil de développement local ET un outil d'éducation populaire.



La Fédération Départementale des Foyers Ruraux y voit donc **une réponse pertinente aux problématiques du monde rural actuel** et à de nouvelles formes d'implications citoyennes à promouvoir, soutenir et encourager.

A travers notre action, notre ambition est donc de :

- ❶ **promouvoir le café associatif** en tant qu'outil d'animation et de développement des communes rurales
- ❷ **susciter l'envie de créer** des cafés associatifs
- ❸ **mettre en valeur** les initiatives existantes
- ❹ **mettre en lien les acteurs** impliqués et/ou intéressés par ce type d'initiatives
- ❺ **contribuer à apporter des réponses** à celles et ceux qui souhaitent se lancer dans la création d'un café associatif en mettant à disposition nos ressources et celles de notre réseau.

# POURQUOI UN CAFÉ ASSOCIATIF ?

La création de cafés associatifs répond à un certain nombre de constats caractérisant aujourd'hui les communes rurales du département :

- ❶ **disparition des lieux de vie** et de rencontres
- ❷ **disparition des commerces** et services de proximité
- ❸ **difficultés de déplacements** d'une partie de la population
- ❹ **individualisme**, repli domestique
- ❺ **sentiment d'impuissance**, dépossession de notre pouvoir de citoyen
- ❻ **sentiment d'exclusion/précarisation sociale**

Le café associatif peut donc répondre à plusieurs besoins ou envies de la population :

- ❶ **maintenir une vie sociale** sur le village en faisant revivre un café disparu
- ❷ **recréer un lieu de partage**, de rencontre, de débat au sein du village
- ❸ **compléter l'offre de services** ou remplacer celle qui a disparu (épicerie, dépôt de pain, etc.)
- ❹ **impliquer les habitants dans un projet collectif** autour de valeurs fortes : une économie sociale et solidaire, écologie, démocratie.

# C'EST QUOI UN CAFÉ ASSOCIATIF ?

**U**n café associatif est un lieu qui fonctionne dans le cadre d'une structure à but non lucratif. A l'initiative des habitants, il est animé par des bénévoles, c'est un lieu ouvert à tous. Plus qu'un simple café, c'est un lieu de vie, animé dans une démarche et avec un objectif d'éducation populaire, à savoir :

- ❶ **favoriser l'implication du plus grand nombre** dans la gestion et l'animation du lieu
- ❶ **créer des liens** entre habitants et/ou entre acteurs locaux
- ❶ **favoriser la diffusion** et l'échange de savoirs et d'informations
- ❶ **favoriser l'expression de tous**, sous différentes formes
- ❶ **permettre les échanges** et les débats
- ❶ **développer le sens critique**
- ❶ **développer des liens de solidarité** au sens large

## POUR QUI ? PAR QUI ?

**Tout le monde peut créer un café associatif,**

l'idée est que les habitants en soient les premiers acteurs.

Comme son nom l'indique il est géré dans le cadre d'une association loi 1901 ouverte à tous et ayant un fonctionnement démocratique. **L'initiative peut venir d'habitants ou d'une ou plusieurs associations déjà constituées.**

Le café doit s'adresser à tous les citoyens quelque soit leur âge, leur situation sociale. C'est un lieu ouvert où chacun peut venir proposer des choses et les mettre en place. Contrairement à un café commercial, ce n'est pas seulement un lieu de consommation mais un lieu où l'on peut s'impliquer dans la gestion ou l'animation.

# COMMENT ÇA MARCHE ?

**L**e **café associatif se veut un lieu d'accueil permanent ou temporaire**, par exemple seulement le week-end ou une partie de la semaine.

Pour démarrer, il suffit de **disposer d'un local municipal ou privé** et de s'organiser pour tenir les permanences. Il faut prévoir **un aménagement qui favorise la convivialité**. On peut démarrer avec juste un peu de mobilier (tables, chaises) et du matériel (cafetière, vaisselle, jeux...)

En tant qu'association, le café vit principalement des cotisations de ses membres et du produit de ses activités. Il peut également bénéficier de subventions publiques.

D'un point de vue juridique, **le café associatif fonctionne comme une association «classique»**:

- il dispose de **statuts** qui définissent son projet et régissent son fonctionnement interne
- **les membres adhèrent** au projet et aux valeurs défendues par le lieu et l'adhésion leur confère des droits
- **le café peut proposer des activités** aux personnes non membres

## LE CAS SPÉCIFIQUE DU DÉBIT DE BOISSON

**La nature même d'une association lui interdit d'avoir une activité commerciale.** Cependant, elle peut se livrer à certaines activités telles que la vente de produits ou de services en vue de percevoir des recettes lui permettant de s'autofinancer. Ces moyens de financements doivent apparaître dans les statuts de l'association. Parmi ceux-ci figurent notamment l'exploitation d'un bar associatif qui, si elle est légalement autorisée, reste néanmoins soumise au respect de certaines règles.

Au sein d'un café associatif, la vente ou la distribution de boissons est soumise aux règles suivantes:

- ❶ **Seuls les adhérents de l'association sont admis à consommer**
- ❷ **L'exploitation ne possède pas un caractère commercial**
- ❸ Seuls les boissons suivantes sont servies : sans alcool, vin, bière, cidre, poiré, hydromel et vin doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins.

Si le café associatif organise un événement ouvert aux personnes extérieures, il doit faire une demande d'autorisation de débit de boissons temporaires.

# QU'EST-CE QU'ON PEUT Y FAIRE ?

**Ce que l'on veut, ce que les usagers y apporteront.**

Un café peut se spécialiser mais rien ne l'y oblige. Il y a autant de cafés différents qu'il y a d'envies collectives. Des exemples d'activités :



## LA CONVIVIALITÉ

Apéros, Dégustations, Goûters..



## LA CULTURE

Concerts, Expositions, Projections, Contes, Lectures...



## L'ÉCHANGE

Échange de compétences, de biens, de services, Accueil d'une AMAP<sup>1</sup>, Accueil d'un SEL<sup>2</sup>, atelier de réparation solidaire...



## LE FAIRE ENSEMBLE

Jeux de société, Atelier couture, Atelier parents / enfants...



## LA VIE LOCALE

Dépôt de pain, Petite épicerie de proximité, Participation aux festivités locales, etc.



## LE DÉBAT

Café littéraire, café philo, café socio, café scientifique, ciné club...

<sup>1</sup> Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

<sup>2</sup> Système d'Échange Local

# ILS L'ONT FAIT !

## C'EST DÉJÀ ÇA À SAACY-SUR-MARNE

Le café associatif de Saacy-sur-Marne existe depuis avril 2016, date à laquelle la commune met un ancien local commercial inoccupé à disposition d'un groupe d'habitants motivé par l'idée de créer un lieu culturel. Les bénévoles saisissent leur chance et vont rénover les locaux avec un coup de pouce financier d'une réserve parlementaire et d'une campagne de financement participatif. Depuis, un groupe de bénévoles et un salarié à temps partiel animent le lieu à travers différentes activités : spectacles, expositions, café-débats, etc. Le café **C'est déjà ça** c'est également une médiathèque autogérée et une boutique de commerce équitable.

**POUR EN SAVOIR + :** [www.cestdejaca.fr](http://www.cestdejaca.fr)



## LE CAFÉ ASSO À DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

Le Café Asso de Dammartin-sur-Tigeaux est né de la volonté d'un groupe d'habitants d'apporter une réponse à la disparition des commerces sur la commune. Il est entièrement géré par des bénévoles qui assurent régulièrement des permanences et permet au café d'être ouvert tous les jours. Le café repose en grande partie sur un fonctionnement basé sur l'échange : aide à l'organisation, don de matériel, permanences, apport de compétences et/ou participation financière libre. **Le Café Asso** a aussi une activité de restauration et sert parfois de point repas pour les entreprises des environs. Il propose régulièrement des animations culturelles : expositions, concerts, ciné-débats etc. Il coordonne aussi la rédaction du journal des associations qui paraît mensuellement.

**POUR EN SAVOIR + :** [www.lecafeasso.net](http://www.lecafeasso.net)



# PAR QUOI COMMENCER ?

## COMMENT LA FDFR77 PEUT VOUS AIDER ?

.....

**Pour créer un café associatif, il suffit de rassembler deux ou trois personnes autour de vous et de commencer à poser vos idées sur le papier.** Si besoin, nous pouvons venir vous rencontrer pour échanger, apprendre à se connaître et peut-être travailler ensemble.

Par la suite, nous pourrons vous accompagner à différentes étapes, selon vos besoins :

- ❶ vous aider à **formaliser le projet** et définir avec vous un «plan d'action»
- ❷ **organiser et animer** une première réunion
- ❸ **communiquer sur le projet** : sensibiliser la population, les élus, etc.
- ❹ **rencontrer les élus** de votre commune
- ❺ vous aider sur **les questions juridiques et réglementaires** (rédiger les statuts, assurances, etc.)
- ❻ **former** des bénévoles, etc.

Nous pouvons aussi vous mettre en relation avec d'autres cafés associatifs existants ou en projets.

